



Escroquerie de la part de ma femme.

Par **Eskell**, le **23/02/2010** à **15:55**

Bonjour, rnrnJ'ai depuis un bon moment un problème avec ma femme. Depuis quelques temps, nous avons des problèmes financiers au point de ne pas pouvoir régler un certains nombre de factures. Les traites du crédit de l'appartement prennent du retard, et le moindre imprévu est insurmontable. Mon épouse prétends que ces soucis sont du à des prêts d'argents qu'elle auraient consenti à sa soeur pour une somme importante (30 000 euros). Elle a du elle même emprunté cet argent, et les intérêts grèvent lourdement notre budget. Je suis depuis plusieurs mois le seul à alimenter le compte commun, sur lequel est prélevé le prix du prêt, et mes revenus ne me permettent pas de l'assurer. rnrnAujourd'hui, je recois l'appel du service recouvrement d'un organisme de crédit qui m'informe de 3 mois de retards sur le paiement d'un pret que j'aurai prétendument signé. Je n'ai jamais signé un tel prêt. Ma femme a très probablement imité ma signature. rnrnA quel recours puis je avoir accès pour me sortir de cette situation qui est de plus en plus catastrophique ?

Par **tiotpierre**, le **13/03/2010** à **21:34**

Bienvenue au club !!! moi j'ai divorcé !!! rnrnFo déposer une plainte au pénal contre ta femme et au civil contre l'organisme de crédit